

Identification du prestataire, de la prestation et du financement



Prestataire

Nom : Cabinet S'Way

Activité principale : Organisme de formation – Prestataire de formation

Spécialisation : Activités privées de sécurité

Autorisation d'exercice délivrée par le CNAPS : FOR-092-2023-02-16-20180609732

N° SIRET : 487 623 704 000 45

Code APE : 7830Z

N° Formateur : 11 92 155 50 92

Directeur : BLANCHET Thierry – 06 38 92 36 79

Coordinateur pédagogique : FRANQUEVILLE Guy - 06 38 92 36 32

CNAPS : Conseil National des Activités Privées de Sécurité

Prestation de formation

Intitulé de l'action de formation : Agent de protection rapprochée armée en sécurité privée - APRASP

Spécialisation : Protection physique des personnes

Type de certification : Certification professionnelle enregistrée au RNCP

Niveau de la certification au RNCP : Niveau 4

Position dans la convention collective : Agent hautement qualifié

Délivrance de la carte professionnelle par le CNAPS : Oui, en protection physique des personnes armée

Type d'action de formation : VAE avec une formation complémentaire sous la forme d'une mise à niveau professionnelle (MNP)

Durée de formation : 230 heures.

Condition d'accès : Autorisation préalable et carte professionnelle 3P en cours de validité, délivrée par le CNAPS. Savoir lire, écrire et comprendre le français – Niveau B1 du cadre européen exigé.

VAE : Validation de l'acquis par l'expérience

RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

Financement de la prestation de formation

Type de financement : Mobilisation du Compte Personnel de Formation – CPF

Implication de l'employeur : Non – Action réalisée Hors Temps de Travail – HTT

Salaires maintenus en formation : Non car HTT – Vous ne serez pas rémunéré lors de votre formation.

Organisme financeur : La Caisse des dépôts et consignations (CDC)

Autre financeur éventuel : Employeur si devis accepté et signé

Mode de paiement : La CDC paye directement au Cabinet S'Way - Subrogation de paiement

Mode opératoire : Voir conditions générales d'utilisation de votre compte formation

Financement par le stagiaire : Oui, si le compte formation ne couvre pas la totalité du montant à payer

Mode opératoire pour paiement du solde : Voir mail envoyé par le Cabinet S'Way

Financement par l'employeur : Néant, sauf si vous le sollicitez dans le cadre d'un abondement - Voir devis

Annulation ou Arrêt de la formation par le stagiaire : Voir conditions générales d'utilisation du compte formation.

La présente fiche est établie en résumé des informations principales inscrites sur le site dédié à la présentation de la formation, sur le dossier d'inscription et sur le dossier de financement. Les dossiers ont été établis avec l'autorisation préalable, signée et remise au Cabinet S'Way, par le stagiaire. Par conséquent, toute fausse information ou tentative de dénigrement relative au Cabinet S'Way et/ou à l'action de formation, en dehors de la présente fiche, sera poursuivie devant une juridiction pénale et civile.

Le ou la signataire déclare avoir lu, la présente fiche et l'approuver pour signature.

Signature

Cabinet S'Way
SIRET 487 623 704 000 37
APE 7830Z - Formateur 11921555092
15, rue Roque de Fillol - 92800 PUTEAUX